



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 27 MAI 2024

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD, .
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,
Monsieur Kévin GOOSSENS, Madame Christine BODART, Madame Marie-
Luce SERESSIA, Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET,
Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSEN,
Monsieur Eddy SARTORI, Monsieur Emmanuel GILLET, Conseillers communaux;
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN;

**4.1. ETHIASCO S.R.L. - Assemblée générale ordinaire 13 juin 2024 -
Vote à distance - Représentation de la Ville d'ANDENNE**

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu les articles L1122-20, L1122-26 § 1^{er}, L1122-30, L1122-34 § 2 et L3221-5 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu la lettre du 8 avril 2024 de la S.R.L. ETHIASCO, de LIEGE, rue des Croisiers, n° 24, annonçant sa plus prochaine assemblée générale annuelle ordinaire pour laquelle un vote à distance doit intervenir pour le 3 mai 2024 au plus tard ;

Vu l'ordre du jour de l'assemblée générale, lequel se présente comme suit :

1. Rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023
2. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023 et affectation du résultat
3. Décharge à donner aux administrateurs pour leur mandat
4. Décharge à donner au commissaire pour sa mission
5. Désignations statutaires — ClientBoard
6. Mandat du commissaire - exercices 2026-2027-2028

Vu l'intérêt de la Ville d'ANDENNE, qui dispose actuellement de 8 parts dans cette société, d'une valeur nominale de 8.602,90 €, et donc de 8 voix, d'être représentée à cette assemblée générale ;

Sur la proposition du Collège communal,

ARRETE A L'UNANIMITE :

Article 1^{er} :

Monsieur Guy HAVELANGE, Echevin, domicilié à 5300 VEZIN, rue des Priesses, 523, est désigné pour représenter la Ville d'ANDENNE à l'assemblée générale ordinaire 2024 de la S.R.L. ETHIASCO. Il est autorisé, en vertu de cette désignation, à participer au vote en

ligne suivant les modalités définies par ETHIASCO, au plus tard pour le 3 mai 2024.

Article 2 :

Une expédition conforme de la présente délibération sera transmise :

- à ETHIASCO S.R.L., rue des Croisiers, 24 à 4000 LIEGE ;
- à Monsieur Guy HAVELANGE, préqualifié.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

Ronald GOSSIAUX

Philippe RASQUIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,


Ronald GOSSIAUX


Claude EERDEKENS